L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureau—No. 73 rue de Chartres.

SAMEDI MA[illegible] N. 8 JUILLET.

FEUILLETON.

LE BILLET DE LOGEMENT.

PAR GABRIEL RUPHY.

VII

—En effet, son nom, je m'en souviens maintenant, est bien celui de l'ami qui, gai, de titre en titre en le rendant, en nous rendait ce signalé service. Ta lettre à ce sujet respirait un véritable enthousiasme pour cet acte de confraternité chevaleresque, digne des anciens preux. Comment cet homme, que tu présentais à ma mère comme un second fils, à moi-même comme un second frère, peut-il être l'auteur de deux actes si différents que la reconnaissance méritée par l'un ne suffit pas à effacer l'horreur inspirée par l'autre ?

Et Mlle Herminie de Saulieu, à ce double souvenir, cacha son visage dans ses mains pour voiler à la fois sa rougeur et ses larmes.

—Voilà ce qui m'afflige et m'indigne en même temps, murmura M. de Saulieu, et ce qui me ferait presque souhaiter de recevoir la mort au lieu de la donner.

Mlle de Saulieu, à ces mots, saisissant la main de son frère avec une vivacité fébrile :

—Et si c'était là, s'écria-t-elle, le triste hasard qui t'est réservé ! Si tu étais la victime de cette vengeance dont tu dois être le héros ? Si M. de Verdeille se défendait plus que tu ne penses ? Si, par un subit réveil de l'amour de la vie, un irrésistible ressentiment de l'affront reçu, que sais-je ? un mouvement nerveux, l'habitude machinale de résister au fer, un entraînement de la main, une erreur de la vue, ton adversaire devenait ton vainqueur, le coupable, le bourreau !

—Ma foi, ma sœur, répondit avec quelque sécheresse M. de Saulieu, quand je me bats, je ne songe jamais à ces choses là.

—Ce que je te conjure de ne jamais oublier, l'affection de ta sœur doit se le rappeler. Je dois penser aux suites possibles de ce combat, puisque c'est moi qui t'y expose.

—Vous vous trompez, ma sœur, répondit gravement M. de Saulieu. Je n'ai besoin de personne pour faire mon devoir, personne n'a à me suggérer ce que l'honneur exige. J'aurais puni M. de Verdeille de l'affront qu'il nous a fait, quand même je ne l'eusse appris que par lui. J'aurais dû garder le secret de ma vie et de mon cœur. Cela aurait mieux valu ainsi.

—Excuse-moi, mais je suis toute bouleversée, implora Mlle de Saulieu. Oh ! si un malheur arrivait, je ne me le pardonnerais point.

—Mademoiselle de Saulieu, faites-moi la grâce de me laisser passer, déclara le vicomte en écartant sa sœur qui, machinalement sans doute, masquait la porte.

C'est ainsi qu'il prit d'elle un congé un peu brusque, et qu'il trancha le nœud de ces scrupules subits, de ces sollicitudes amiguës dans lesquelles Herminie semblait vouloir maintenant l'enlacer, après des incitations si différentes.

Herminie, comprenant la fête sous cette indirecte mais rude leçon, se laissa tomber dans un fauteuil ; et tout entière aux mystères de son cœur dont elle sondait l'abîme avec effroi, elle ne vit point le regard de surprise, de douleur, et peut-être de reproche qui fut l'unique adieu du vicomte, quand il referma sur lui la porte du salon....

—Fatalité sur fatalité ! se disait en marchant d'un pas agité M. de Saulieu. Se battre condamné à tuer malgré moi un ennemi d'un outrage qu'il déplore et qu'il a si cruellement expié, celui qui, hier encore, était mon meilleur ami, pour me trouver au retour, comme récompense de ce double sacrifice, comme couronne de ce triple triomphe que le deuil, les larmes, les reproches peut-être de celle dont la cause m'arme l'épée à la main !

M. de Saulieu était si troublé, si distrait, que dans la pénombre du corridor il heurta sans la reconnaître, sans presque s'excuser, une personne qui venait à sa rencontre, et qui, en le voyant, ouvrit ses bras avec une exclamation de joie.

C'était sa mère.

—Où vas-tu, mon cher fils ? demanda-t-elle en souriant.

—Vous le saurez bientôt, ma mère.

—Comme tu es pressé !

—Très pressé, en effet. Pardonnez moi de vous quitter si vite ; c'est pour vous revenir plus tôt.

—A la bonne heure ! dit-elle.

Et elle alla, étonnée, inquiète de ce baiser de prêtre par lequel son fils avait répondu au sien, du bout des lèvres.

Pendant ce temps, ayant enfin repris, non sans un douloureux effort, conscience d'elle-même et pénétré les causes de ce rigoureux secret qui avait tant surpris son frère et qui la laissait elle-même si confuse et si troublée, Herminie, se levant brusquement de son siége, l'œil ardent sous ses larmes, s'écria d'un ton où se trahissait son angoisse :

—Non ! il ne faut pas qu'il meure !

Mais parler à elle ! De son frère, sans doute ; par comment aurait-elle pu se préoccuper, dans un combat, dont elle était la cause, du sort d'un autre que lui ?

Réfléchir à cette prudence, qu'un incident opportun lui évita la peine de creuser davantage.

La porte du salon s'était ouverte.

Mme de Saulieu parut sur le seuil.

—Ah ! ma mère ! cria Herminie en la voyant.

Elle se jeta dans ses bras, et son cœur sortit en pleurant, elle se mit à sangloter sur son épaule.

—Qu'est ce ? ma fille, et que se passe-t-il donc ? demanda anxieusement Mme de Saulieu, quand elle eut entraîné Herminie, un peu calmée, sur une bergère, et s'y eut fait asseoir à côté d'elle.

Comme Herminie ne répondait pas, et que la source de cette mystérieuse douleur semblait prête à se rouvrir :

—Je viens de rencontrer ton frère, continua Mme de Saulieu, l'œil fiévreux, le visage troublé. Il marchait d'un pas si agité qu'il m'a presque froissé en passant, sans me voir. Quand il m'a reconnue, il semblait si pressé de me quitter, qu'il n'a presque échappé. A peine s'il a pris le temps de répondre, en détournant à moitié la tête, à mon étreinte. Il s'est passé entre vous quelque chose que j'ignore, que j'ai le droit, le devoir d'apprendre, et que je veux. T'aurait-il refusée ? Ces mitaines sont un peu brusques. Il faut leur pardonner. Aurait-il, par d'indiscrètes questions, par d'injustes reproches, renouvelé la blessure et accru ton chagrin ? Je réparerai cette faute en te consolant. Parle, il n'est rien de pire que l'incertitude. Il n'est rien que tu ne puisses dire, et que je ne puisse apprendre de toi. J'ai revu mon fils, ma prévision de courage est faite.

—Il n'y a nul reproche à lui faire, répondit Herminie. Mon frère est toujours le plus loyal, le plus courtois, le plus chevaleresque des hommes. De son émotion et de la mienne, il n'y a à accuser personne.... que moi, s'il est permis de demander compte à quelqu'un de l'irrésistible, de l'involontaire....

—Que veux-tu dire ? Hâte-toi de m'instruire, si tu ne veux me voir redouter un malheur, un malheur pire encore que celui que tu menaces. Car un malheur plane sur nous. Je le sens et je tremble de le deviner.

—En effet, ma mère, un grand malheur va nous arriver. Mme de Saulieu porta la main à son cœur, et, pâlissant, mais ferme :

—Quel est-il ? demanda-t-elle avec autorité.

—Mon frère va se battre.

—Contre qui ?

—Contre celui qui nous a mises en deuil, contre celui qui a offensé en moi l'honneur de notre maison, contre....

—Achève.

—Contre M. de Verdeille, ma mère.

—Ah ! mon Dieu ! murmura Mme de Saulieu, qui se laissa tomber sur le canapé, tant la secousse fut forte, et tant l'ébranlement fut profond, causés par cette foudroyante nouvelle. Ah ! je comprends tout maintenant, continua la malheureuse mère en se rappelant la tristesse et l'embarras de M. de Verdeille, l'agitation et la hâte de son fils. Mais comment ton frère a-t-il appris ce que nous ignorions ? Qui lui a nommé l'auteur de nos chagrins ?

—Il s'est trahi lui même sans le savoir, en racontant à mon frère, tout à l'heure, à la place où nous sommes, cette aventure d'il y a deux ans, qui est de celles dont les jeunes gens rient....

—Ici les mères pleurent, ajouta tristement Mme de Saulieu. Ah ! funeste rencontre ! ah ! maudite surprise ! ah ! retour tant désiré, et bientôt peut-être marqué d'une tache de sang ! Que n'ai-je su me taire !

—Tout ici criait vengeance. Les murs mêmes parlaient parlé. Effacer-t-on une flétrissure d'une maison comme on efface un mot sur un papier ! demanda Herminie, dont l'exaltation était à la fois sincère et exagérée, comme celle d'un cœur qui, en l'obligeant à une réponse décisive, le cœur de sa mère.

—Tu as raison, fit celle-ci gravement. Que la volonté de Dieu soit faite ! Je boirai jusqu'à la lie le calice d'épreuve. Cependant, en présence d'un tel sacrifice, il est bien permis, il est bien pardonnable à une mère de n'apprendre ses dangers pour le jour, sans un plaintif émoi, sans un cri de douleur et de prière que, même pour une cause aussi juste que l'honneur de son fils, une fille marche peut-être en ce moment à la mort. Prions, ma fille.

Et Mme de Saulieu se mit à genoux.

Herminie ne l'imita point.

—Lisle-Comte marié, s'écria-t-elle avec une subite énergie. Il ne faut pas qu'il meure, vous dis-je, et il ne mourra pas. Nous prierons plus tard. Le moment est à l'action. Venez, ma mère, courons volons....

—Pourquoi faire ?

—Pour empêcher d'avoir lieu ce funeste combat dont je suis la seule volontaire. Mieux vaut à mon honneur une tache ignorée qu'une mort flagrante sur ma conscience.

—Ta conscience ? mais n'est-ce pas elle qui, tout à l'heure a parlé, a éveillé celle de ton frère, au nom du devoir et de l'honneur ?

—Elle se tait maintenant, et je doute, Dieu aidant, ne me le fasse dire d'un tel sacrifice, puisque je ne puisse plus rien regretter à ce qu'il peut coûter.

Mme de Saulieu jeta sur sa fille à travers ses larmes, un profond regard que celle-ci ne supporta point sans trouble. Elle songeait, comme se sentant son arrêt.

Sa mère comprendrait-elle ce qui se passait en elle d'inexplicable pour elle-même ?

Mme de Saulieu se tut. Avait-elle deviné ?

Herminie ne lui laissa pas le temps de la dire et n'osa pas le lui demander.

Saisissant la tête de sa mère elle l'entraîna vivement vers la porte, en disant avec une impatience fébrile :

—Venez, mais venez donc, ma mère. Courons, il en est temps encore.

Mme de Saulieu céda machinalement à cet élan généreux, mais ne parvenant pas à dominer une suprême hésitation, arrivée au seuil, elle se retourna vers sa fille en disant :

Pourvu qu'il ne soit pas trop tard !

Soudain, un bruit de pas pressés retentit dans l'escalier.

La porte s'ouvrit brusquement.

C'était le vicomte de Saulieu, les habits en désordre, la figure contractée par une pénible émotion.

A ce vue Mme de Saulieu s'élança vers lui en s'écriant :

—Mon fils ! Dieu soit loué ! il n'était pas trop tard !

—Il est mort ! pensa Mlle de Saulieu, qui pâlit affreusement et s'affaissa dans un fauteuil, en voilant ses yeux de ses mains frémissantes.

Avant que le vicomte pût commencer une explication sur les motifs de sa brusque rentrée, elle s'explique d'elle-même par l'apparition imprévue dont fut suivi un bruit de foule qui remplit le vestibule et fit grincer l'escalier, pliant sous le poids.

VIII

M. de Saulieu n'était point seul, tant s'en faut.

Il était suivi d'un cortége et d'un cortége triomphal. C'était encore là un bonheur de ce vieux Benoît, qui n'en faisait point d'autres, en s'exposant toujours de ses maîtres sur sa maladresse.

Après s'être spontanément déchargé de son secret, en le confiant aux deux personnes les plus directement intéressées à apprendre le retour du vicomte de Saulieu, et à l'apprendre les premières, le bonhomme, prédestiné à ce que ce secret continuât à l'étouffer, s'était précipité de porte en porte, son sans se soulager chaque fois d'un peu de ce fardeau emporté qui l'oppressait.

Tant et tant il s'était dégondé le cœur, tant et tant il avait épanché sa joie auprès des parents, des amis, des voisins, que bientôt le quartier avait été en rumeur et que, dans la ville se liesse, chacun se félicitait, d'une rue à l'autre, de la bonne nouvelle.

Le bonheur qui venait d'arriver à une famille respectée, aimée, populaire, dont la dignité était un exemple, dont la charité ne se lassait jamais, était devenu un peu celui de tout le monde.

La tel événement ne pouvait se passer d'une manifestation solennelle, avec l'accompagnement obligé de visites, de félicitations, de présents, de discours.

Déjà la vaste cuisine était encombrée d'offrandes gastronomiques et patriarcales.

Chacun envoyait à l'envi ce qu'il y avait de plus beau au jardin, au verger, à la basse-cour, au vivier, au cellier.

Le vestibule regorgeait de fleurs.

Les pauvres, joyeux, se pressaient à la porte. Ils savaient quels arriéraient leur part, et la meilleure, de cette fête domestique et publique.

(A continuer.)

AGENTS DE L'ABEILLE.

M. JUST COMEAU, à Donaldsonville, pour les paroisses Ascension, St-Jacques et Assomption.

M. Fr. MACHET, Marchand, à Baton-Rouge, pour les paroisses de Ouest et Est-Baton-Rouge, Ouest et Est Feliciana.

M. C. BERNARD, à Bruly Landing, Ouest Baton Rouge.

WILLIAM GIRARD, à Waterloo, paroisse de la Pointe-Coupée.

J. LANDREAU, Maître de Poste à Hermitage, pour la paroisse de la Pointe-Coupée.

H. DUPUY, Maître de poste à Marksville, paroisse des Avoyelles.

A. MARIDAT, à la Nouvelle-Iberia.

M. EMONET, à Lacoville, paroisse St-Landry.

M. L. DUPLEIX à Natchitoches.

M. Wm. L. ROCHE, député Maître de Poste à Plaquemine, paroisse Iberville.

O. ROBERT, Franklin, paroisse Ste-Maria.

F. DAMAKE, St Martinville.

VALSAY THIBODEAUX, Pont Breau.

A. DUBOIS, Arnaudville.

M. PETETIN, grand-coteau.

ADRIEN GONSOULLIN, Faisse-Pointe.

A. NEVEU, Vermilionville.

LAURENT CHERE, Plaquemines, (Iberville).

J. BOYER, Marksville, (Avoyelles)

G. RICCLFI, Houma (Terrebonne)

SILVAIN LEHMAN, Maître de Poste à Jonathville (Texas).

Wm. HUDSON, à Jeanerette, paroisse Ste-Maria.

EDMARD DELERY, Natchez, (Miss).

Billets faux de banques nationales

Voici une liste des billets faux de banques nationales. L'astérique (*) signifie que les banques n'existent pas et que l'émission en est frauduleuse.

BILLETS DE DEUX PIASTRES.

Boston, Massachusetts, Tremont National Bank.
Kinkerhook, New York, National Bank of.
Kinderhook, New York, National Union Bank.
*Lindenpark, New York, National Union Bank.
*Lynn Park, New York, Lyna Park National Bank.
Newport, Rhode Island, Newport National Bank.
Newport, Rhode Island, National Bank of Rhode Island.
New York City First National Bank.
New York City Ninth National Bank.
New York City Marine National Bank.
New York City Market National Bank.
New York City Union National Bank.
New York City St. Nicholas National Bank.
New York City National Shoe and Leather Bank.
New York City National Bank of the State of New York.
Peekskill, New York, West Chester County National Bank.
Philadelphia, Pennsylvania, Sixth National Bank.
Providence, Pennsylvania, First National Bank.

BILLETS DE CINQ PIASTRES.

Chicago, Illinois, First National Bank.
Chicago, Illinois, Third National Bank.
Chicago, Illinois Traders' National Bank.
Jackson, Michigan, People's National Bank.
Aurora, Illinois, First National Bank.
Canton, Illinois, First National Bank.
Paxton Illinois, First National Bank.
*Galena, Illinois, First National Bank.
Pern, Illinois, Fits National Bank.
Chicago, Illinois, Merchants' National Bank.
New Bedford, Massachusetts, National Bank of New Bedford.

BILLETS DE DIX PIASTRES.

Albany, New York, Albany City National Bank.
Auburn, New York, Auburn City National Bank.
Cherry Valley, New York, National Central Bank.
Chicago, Illinois, Merchants' National Bank.
Lockport, New York, First National Bank.
Malone, New York, Farmers' National Bank.
Newburg, New York, Highland National Bank.
New York City Groton National Bank.
New York City First National Bank.
New York City Marine National Bank.
New York City Merchants' National Bank.
New York City Market National Bank.
New York City Mechanics' National Bank.
New York City Ninth National Bank.
New York City Union National Bank.
New York City National Bank of Commerce.
New York City National Bank of the Commonwealth.
New York City, National Bank of the State of New York.
Philadelphia, Pennsylvania, First National Bank.
Philadelphia, Pennsylvania, Third National Bank.
Philadelphia, Pennsylvania, Fourth National Bank.
Utica, New York, City National Bank.
Utica, New York, Utica City National Bank.
Utica, New York, Oneida National Bank.
Utica, New York, First National Bank.

BILLETS DE VINGT PIASTRES.

Boston, Massachusetts, First National Bank.
Chicago, Illinois, First National Bank.
Independence, Indiana, First National Bank.
Lebanon, Pennsylvania, Lebanon National Bank.
New York City, Merchants' National Bank.
New York City, Tradesmen's National Bank.
New York city, National City Bank.
New York city, Manhattan Bank and Loan Association.
New York city, Market National Bank.
New York City, Mechanics' National Bank.
New Albany, Indiana, First National Bank.
Plainfield, New Jersey, First National Bank.
Portland, Maine, First National Bank.
Portland, Connecticut, First National Bank.
Philadelphia, Pennsylvania, Fourth National Bank.
Utica, New York, City National Bank.
Utica, New York, Utica City National Bank.
Utica, New York, Oneida National Bank.
Utica, New York, First National Bank.

BILLETS DE CINQUANTE PIASTRES.

New York City, Fourth National Bank.
New Rochelle, New York, National Bank.

BILLETS DES BANQUES FAUSSES.

Boston, Massachusetts, First National Bank.
Cincinnati, Ohio, Ohio National Bank.
Cincinnati, Ohio, Second National Bank.
New York City, Bowery National Bank.
New York City, Continental National Bank.

Passage pour l'Europe

Via la Nlle-Orléans, New-York, Philadelphie et Baltimore.

GRANDE LIGNE.

Le Clyde, en fer et à hélice, capitaine [illegible], partira pour New York directement, le 15 juillet, à midi. Le Clyde est un navire de New York d'environ 1,000 tonneaux, construit en 1869, et classé A 1 pour 7 ans. Il offre un confortable exceptionnel pour les passagers. Pour fret ou passage, s'adresser à MM. BALDWIN & CO. 79 Broadway, New York.

WHITE STAR LINE.

Steamers de New York à Queenstown et Liverpool, partant tous les samedis.

ALLAN LINE.

Steamers de la malle, via Québec et via Baltimore.

Passage (toutes les dépenses) entre les principaux points d'Europe et d'Amérique. Les embarquements ne sont pas retardés. Le chemin le plus court par les steamers directs, qui offrent la première des sécurités, la célérité. Passage pour les émigrants et les passagers d'entrepont aux meilleures conditions. Billets pour la Nlle-Orléans, PAMBRUN et LEE, agents à Québec, qui donnent aussi des billets pour toutes les parties de l'Europe.

Billets pour tous les points de l'Europe. Tous les billets d'entrepont sont remis gratis. Billets d'entrepont pour Vicksburg, Memphis et tous les points de l'intérieur.

Traites à vue de 5 p. en faveur, sur toutes les villes d'Europe, de la Grande Bretagne et de l'Irlande.

Nouvelles, France, mares et guidères.

Pour les circulaires et autres renseignements, pour les billets en lieu, s'adresser à

A. E. MILLER & Co,
No 24 de la rue Carondelet, Nlle-Orléans.

N. B.—Billets traités, exploités, etc., sont les plus bas. Les passagers de première classe, de seconde classe et d'entrepont interviewés chez nous auront à compter des avantages inouïs au bureau de la Nlle-Orléans.

17 juin—1an

Excursion du dimanche et du mercredi.

Pour Mandeville, Louisburg et Madisonville.

Le beau steamer

CAMELLIA,

très fin marcheur à basse pression et portant la malle des Etats-Unis,

Capitaine HANOVER,

fera des excursions, régulièrement, le DIMANCHE et le MERCREDI. Il partira de l'extrémité du chemin de fer Pontchartrain, au Lac, le DIMANCHE MATIN, à l'arrivée du train de 7 heures et demie, et le MERCREDI MATIN, à l'arrivée du train de 8 heures. Il sera de retour le soir même. A temps pour le train de 7 heures et demie allant en ville.

Prix du passage, Une piastre, aller et retour.

Rafraîchissements à bord.

Pour plus de détails, s'adresser à

C. M. SORIA,
No 56 de la rue de l'Union.

1émai—

ARRANGEMENT D'ETE.

Steamers portant la malle des Etats-Unis —Mandeville et la Nouvelle-Orléans.

Pour Mandeville, Louisburg, Madisonville et Covington,

Le beau steamer

CAMELLIA,

Fin marcheur à basse pression, et portant la malle des Etats-Unis,

capitaine Wm. Rennerer,

partira pour les susdits villes le LUNDI et le JEUDI, à l'arrivée du train de 9 heures et demie du matin. Le MERCREDI à 4 heures de l'après-midi ; le VENDREDI et le SAMEDI à l'arrivée du convoi de quatre heures de l'après-midi ; le DIMANCHE, à l'arrivée du convoi de 9 heures et demie du matin. Le LUNDI et le JEUDI, il ira jusqu'à Pont Chartrain, sur le Bayou, pour y prendre le Pont Lacombe pour la Nouvelle-Orléans le MARDI et le VENDREDI, à six heures du matin ; Madisonville tous les matins, le DIMANCHE et le MERCREDI soir.

Il y aura une excursion régulièrement, le DIMANCHE MATIN, à 9 heures ; les mardi, 9 heures et demie, et le MERCREDI MATIN, l'arrivée du train de 9 heures. Le bateau sera de retour le soir.

Il ne sera positivement pas rien de fait après le départ du train qui aura sera celui à l'arrivée duquel le steamer doit partir.

Les voyages auront lieu régulièrement, à moins de mauvais temps ou de bateau sans.

C. M. SORIA,
3 juin—1an Ag. No 56 de la rue de l'Union.

Paquebot de la Grand'Ile.

Du Canal Hervey à la Grand'Ile.

Départ deux fois la semaine : le MARDI et le SAMEDI, à 5 heures du matin.

Le beau bateau à vapeur

MIAMI,

Capitaine P. Rachila, partira aussitôt qu'il sera dit ci-dessus. Il partira d'abord de la Grand'Ile pour le Canal Hervey tous les JEUDIS et LUNDIS matin.

Prix du passage, $2.50, les repas non compris.

Le "Quaker" débarquera les passagers à l'Hôtel Willos et aux endroits où ils voudront s'arrêter.

23 juin—3f.

Paquebot de la malle, pour Vicksburg.

Départ les MARDIS, à 5 P. M.

Pour Vicksburg, David Bend, Natchez et toutes les débarcadères intermédiaires.

Le bateau à vapeur

NATCHEZ,

T. F. LANDRY, capitaine.

ne faisant à Vicksburg à la ligne Parfait pour les rivières Yazoo, Tallahatchie, et la ligne Arkansas pour Memphis, Cairo et St. Louis.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

JNO. LEVERY, 19 Commerce.

HITE & CARLIN, rue Tchoupitoulas.

Le soussigné prend le fret et donne connaissements pour Vicksburg, Rodney et toutes les stations du chemin de fer de Vicksburg, de Shreveport et du Texas.

W. R. BROUSSET, agent.

Hsept— Au No 8 de la rue des Magasins.

ORLEANS.

Départ régulier tous les Mercredis à 5 h. P. M.

Pour Washington, Opelousas, Carrollton, Bayou Sara, Bayou Sarah, Grand'Ecore, Shreveport, Alexandria, Natchitoches et toutes les débarcadères intermédiaires.

Le beau steamer

H. E. Bruce, capitaine.

Ce bateau laissera la Nlle-Orléans comme il est dit ci-dessus, prendra du fret et des passagers pour tous les endroits ci-dessus, et fera connexion avec le bateau A. Minnie de Shreveport.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

BRITON & RIFFLER,
No 56 de la rue Tchoupitoulas.

Tout fret pour le Bayou des Glaises sera donné à transborder sur Miz Bond Landing.

Paquebot hebdomadaire et indépendant

Départ tous les MERCREDIS à 5 h. P. M.

Pour Washington, Port Barre, Grand'Ecore, Shreveport, Alexandria, Natchitoches et toutes les débarcadères intermédiaires.

Le bateau à vapeur ROBERT YOUNG remplacant le ST-MARY, d'un tonnage

Capt W. H. Daniel, commis J. B. [illegible], partira avec les dépêches du Gouvernement, aussitôt arrivé de Shreveport.

Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à

HITE & CARLIN,
No. 3, de la rue Tchoupitoulas.

15 déc—

Nouvelle-Orléans et Grand'Ecore. Paquet. Jour de départ, tous les samedis, à 5 P. M.

Pour Natchitoches, Alexandria, Bayou Rapides, Harrisonburg, Trinity, Black River, Monroe, Arkansas, Napoleon, Arkansas, et toutes les débarcadères intermédiaires, le vapeur à vapeur

SAINT ABLE,

R. SINNOTT, capitaine; Geo. C. HAMILTON, commis.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

R. M. CARLIN, agent du Comptoir,
HITE & CARLIN,
BRITON & RIFFLER,
PRITCHARD & SEPTIMUS,
ADAMS & WORK, 9 Commercial Place.

2 déc—

Paquebot de la Nlle-Orléans, de la côte et de Baton-Rouge.

Deux voyages par semaine.

Jours de départ, tous les SAMEDIS à 5 P. M. et tous les MERCREDIS à midi.

Le bon bateau à vapeur

BY JOHN,

F. BERGERON, Capitaine,
J. C. BERGERON, Commis.

Voyage de retour, tous les LUNDIS et VENDREDIS.

Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à

E. MILHADOT,
No de 32 rue Bienville.

Paquebot des Bayou Lafourche.

Lignes des plantations et des Nlle-Orléans, partira à [illegible] heures du matin, le 8 juil 1870—Le bateau à vapeur ST'ELLA ROCK, capitaine [illegible], connu sous le nom de "Le Bateau Jardin de la Nlle-Orléans tous les MARDIS et SAMEDIS, à 5 heures du soir, de Thibodeaux pour la Nlle-Orléans les JEUDIS et les LUNDIS, à 4 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

WHITE & CARLIN, No 3 rue Tchoupitoulas.
THIBODEAUX & MACKIE, No 32 de la rue Decatur, entre Canal et Bienville. 10 mai—

Paquebot de la Lippe et de Lafourche.

Jeanette, Capitaine Arnaud.

Deux fois la semaine, Pour la même Lafourche.

Le bateau à vapeur

HENRY PETE,

Capitaine C. Arnaud,
E. E. Landry, Commis.

Partira de la Nouvelle-Orléans tous les LUNDIS à 5 P. M. et tous les VENDREDIS à 10 A. M. Passage : Il partira de Donaldsonville, les MARDIS et SAMEDIS matin, à onze heures.

VAPEURS

COMPAGNIE GENERALE

[illegible]

Pour New-York directement.

Départ régulier tous les Samedis pour New York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE des steamers ou vapeurs

KNICKERBOCKER,
NEW ORLEANS
HUDSON,
CORTES,

Le steamer

KNICKERBOCKER,

Kenny Commandant,

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse,

Jeudi, 14 juillet, à 10 h. A. M.

L'assurance par navigation est prise pour cette ligne à 2½ pour cent.

Passage—Cabine ..... $40.
" Entrepont ..... $25.
" Entrepont avec nourriture ..... $30.

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à

ALFRED MOULTON,
Rue Carondelet, No 61.

mai—1an

ASSURANCES.

Association d'Assurances

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS.

Bureau, 1023 rue du Canal.

SIXIEME ETAT ANNUEL.

Nouvelle-Orléans, le 14 janvier 1870

Conformément à la Charte, l'Association d'Assurances de la Nouvelle-Orléans, publie les états ci-après, pour l'année expirée le 31 décembre 1871 :

Primes sur les risques de feu..... $[illegible]
Primes sur les risques de rivières..... 36,734 [illegible]

Total..... [illegible]

En numéraire..... [illegible]
Primes sur risques non expirés..... $[illegible]
Primes remboursées..... 1,851 [illegible]

Primes nettes acquises..... [illegible]

A déduire :
Intérêts..... [illegible]
Profits et pertes..... [illegible]
Primes sur fer..... [illegible]

Pertes payées sur les risques de feu..... $20,741 [illegible]
Sur les risques de rivières..... 13,264 [illegible]
Sur les risques de rivières..... 6,222 [illegible]
Pertes en litige..... 5,622 [illegible]
Pertes non ajustées et ajustées et non échues..... 20,621 [illegible]

Remboursées..... [illegible]
Commissions (remises)..... [illegible]
Dépenses d'agences..... [illegible]
Taxes et Licenses..... [illegible]
Dépenses de bureau..... [illegible]
Dépenses diverses, [illegible] des assurés, etc..... [illegible]
Frais de Cours et d'avocats..... [illegible]

Recettes nettes..... [illegible]

ACTIF.

En caisse..... [illegible]
Dépôt en Germania [illegible]
" " Louisiana [illegible]
Dépôt spécial en Germania National Bank..... [illegible]
En mains d'agents aux E. U. et en Europe..... [illegible]
Certificats de dépôts au New Orleans National Banking Association, $30,000 et divers [illegible]
Intérêts [illegible]
Ouvrages de réassurance que reçoit le New Orleans National Banking Association, $161,125 72, avec [illegible]
Intérêt à recevoir pour primes [illegible]
Primes à recevoir..... [illegible]
Intérêts à recevoir..... [illegible]
Rente..... [illegible]
Primes en voie de recouvrement..... [illegible]
Propriétés foncières..... [illegible]
Dû par divers..... [illegible]
Banc des Etats-Unis..... [illegible]

PASSIF.

Capital payé en plein, [illegible] de [illegible]..... [illegible]
Intérêts à payer..... [illegible]
Dividendes de 1871, 1870 et 1869 non réclamés..... [illegible]
Primes sur risques non expirés..... [illegible]
Pertes non réglées..... [illegible]
Dû à divers..... [illegible]
Fonds de réserve..... [illegible]

Surplus..... [illegible]

Le bilanqui précède est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurances de la Nouvelle-Orléans.

G. LAGAIZE, Secrétaire. [illegible], Président.

Assemblée générale des actionnaires de la Nouvelle-Orléans.

Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assurément et mûre réflexion faite, ce [illegible]

A tous résidents domiciliés de la Louisiane, qui a eu lieu le 12 janvier 1870, il a été [illegible] de pouvoir, à partir du 15 courant, les Dividendes suivants :

1° Un Dividende d'intérêt de six pour cent pour l'année courante sur le montant des fonds payés en actions par les actionnaires, et ce, à partir du 15 janvier 1870, et un autre dividende de 10 pour cent de bénéfices par navigation, payable sur les mêmes conditions et à la même époque.

2° Un dividende de cinq pour cent sur les actions pour l'année 1871, et un autre dividende de 10 pour cent de bénéfices par navigation, payable sur les mêmes conditions et à la même époque.

3° Un dividende de cinq pour cent sur les actions pour l'année 1872, et un autre dividende de 10 pour cent de bénéfices par navigation, payable sur les mêmes conditions et à la même époque.

Ordonné par la présente assemblée générale des actionnaires de la Nouvelle-Orléans, ce 14 janvier 1870.

G. LAGAIZE, Secrétaire. [illegible], Président.

Au Public.

NEW ORLEANS PACIFIC RAILROAD.

Le Comité des Citoyens nommé à la grande assemblée tenue à la salle St. Patrick, le 27 janvier, dans l'intérêt de la compagnie NEW ORLEANS PACIFIC RAILROAD, a recommandé les mesures bien connues, établi, organisées et [illegible] ment respectables pour solliciter des souscriptions au fonds capital de la compagnie. Le public est, par le présent, informé que les diverses [illegible] désignés seront parcourus par les messieurs désignés et après.

Les limites Est et Ouest partent du fleuve à la cystière.

1. Côté Sud de la rue du Canal et côté Nor de Peyroux, [illegible] Gil. Ch. E. Bailey, F. Conturié, Esq.

2. Côté Sud de la rue Peyroux et côté Nord de Calliope, [illegible] W. Wilson Esq.,

H. W. Perkins, Esq.

3. Côté Sud de Calliope à un côté Nord de Josephine, [illegible] F. B. Byrne, Esq., B. B. Hotchkiss, Esq.

4. Côté Sud de la rue Jackson à la ligne supérieure de Carondelet, [illegible] John McMurray, Esq.

5. Côté Sud de la rue du Canal au côté Sud de St. Louis, [illegible] J. P. Blair, Esq., A. Dupré, Esq.

6. Côté Sud de la rue St. Louis au côté Sud de Pilsbury, [illegible] J. C. Stockton, Esq.

A. Richards, Esq.

7. Côté Sud de la rue Esplanade à la ligne supérieure de la ville, [illegible] Esq., Wm. Nixon, Colonel Forster, Esq.

Les souscriptions à [illegible] sont [illegible] à [illegible] de [illegible] [illegible] [illegible]